

Questionnaire :  
PRISE EN CHARGE SOCIALE DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH SUR LA RÉGION BRETAGNE

---

Le COREVIH est une instance de santé de coordination régionale créée en 2007. Elle tend à faciliter la prise en charge globale des personnes concernées par l'infection à VIH. Elle contribue à l'équité et à l'accessibilité des soins sur tout le territoire afin de rapprocher les domaines de la prévention, du dépistage, du soin, de la recherche clinique et de favoriser l'implication des malades et usagers du système de santé.

Pourquoi ce questionnaire?

Les traitements antirétroviraux permettent aujourd'hui aux personnes vivant avec le VIH de recouvrer une immunité quasi normale. Néanmoins, leur environnement est une condition sine qua non pour adhérer au traitement et éviter les prises de risque. Or, les problèmes de logement, de revenus, d'emploi et d'accès aux soins sont fréquents chez les personnes séropositives. L'isolement est plus fréquent que dans la population générale, notamment chez les femmes, les HSH et après 50 ans.

15 % des personnes vivant avec le VIH n'ont pas de logement personnel. Un quart des PVVIH vit au-dessous du seuil de pauvreté, avec moins de 760 € par mois. Presque la moitié est sans emploi et le risque d'être sans emploi est cinq fois plus élevé que celui de la population générale<sup>18</sup>.

L'amélioration des conditions de vie et la prise en charge globale des PVVIH sont donc des impératifs, car ils conditionnent l'adhésion au traitement et la réduction des prises de risques (Cf. [plan de lutte contre le VIH 2010/2014 page 56-57](#)).

Comment utiliser cette grille ?

Ce questionnaire se compose de 5 parties:

- 1<sup>ère</sup> partie concerne la structure
- 2<sup>ème</sup> partie concerne motifs de consultations
- 3<sup>ème</sup> partie concerne l'impact des textes de lois sur activités
- 4<sup>ème</sup> partie concerne l'évaluation de l'activité
- 5<sup>ème</sup> partie concerne des suggestions éventuelles

Le Bureau du COREVIH a souhaité faire le point sur la prise en charge sociale des personnes atteintes du VIH. Les résultats de cette enquête seront présentés lors de la journée Patient du 14 décembre 2013. Ils seront également disponibles sur le site du COREVIH ([www.corevih-bretagne.fr](http://www.corevih-bretagne.fr)).

• **1 - Votre structure :**

Département d'implantation : .....

Nom de la structure, de l'établissement ou du service : .....

Adresse complète :

.....  
.....  
.....

Téléphone : .....

Fax : .....

E-mail : .....

Responsable : .....

Nom du répondant : .....

Fonction dans la structure : .....

Téléphone : .....

Fax : .....

E-mail : .....

Type de structure :

Association

Service hospitalier

Autre : .....

• **Horaires d'ouverture :**

Sans rendez-vous  OUI Jour(s) et horaires de ces créneaux : .....

NON

Sur rendez-vous  OUI Jour(s) et horaires de ces créneaux : .....

NON

De préférence

Délai actuel de rendez-vous (en jours) : .....

Durée entretien : .....

Commentaires libres :

• **Fonctionnement**

Les personnes vous sont adressées par :

Associations

Services de soins

Services prise en charge VIH

La personne lui-même

Autres.....

• **Personnel :**

Fonction et % en équivalent temps plein (salariés et bénévoles) :

- **2 - Motifs de consultations :**

<b>Problématiques</b>	<b>Solutions apportées</b>	<b>Partenariat</b>
<i>Exemple : Médiation : - personne consommatrice de produits sans suivi médical régulier</i>	<i>-Accompagnement lors d'une consultation en service d'addicto</i>	<i>-conventionnement entre l'asso et le service d'addicto de liaison et le CARRUD</i>
Prévention de la désocialisation		
Ouverture de droits (AAH, pension invalidité, CMU, ASSEDIC...) ou régularisation		
Mise en place d'aides à domicile		
Emploi (projet, reclassement, formation...)		
Accès au logement (problème d'hébergement)		
Problèmes administratifs, prêts bancaires, aides financières et aide à la gestion		
Problèmes conjugaux ou familiaux		
Rapprochement familial		
Problèmes psychologiques		
Enfance / Adulte en danger		
Toxicomanie / Alcool		

Problème garde d'enfant		
Suivi Médical		
Accompagnement extérieur		
Médiation		
Autres (précisez)		

**Quels sont les freins repérés concernant les problématiques :**

*Ex : pas de temps dédié à ce type d'accompagnent*

**Quels sont les freins repérés concernant les réponses apportées :**

*Ex : pas de suivi dans les changements des textes en vigueur/ manque de formation de l'équipe*

**Quels sont les freins repérés concernant le partenariat :**

*Ex : pas de retour de d'information suite à une orientation / pas de suivi des conventions*

**Activités ponctuelles à l'occasion d'évènements particuliers (Sidaction, 1<sup>er</sup> décembre, fête de la musique...)**

.....

- **3 - Impact des textes de lois sur l'activité**

- ❖ Depuis le 1er avril 2011, les **conditions de prise en charge des frais de transport, pour les personnes en ALD**, sont modifiées par un décret paru au [Journal Officiel du 11 mars 2011](#).

Quels impacts pour votre suivi :

.....  
.....

- ❖ [Décret du 12 novembre 2010](#) : modification des modes de calcul de l'AAH

Quels impacts pour votre suivi :

.....  
.....

- ❖ Entrée en vigueur de la loi relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité

Quels impacts pour votre suivi :

.....  
.....

- **Evaluation de l'activité:**

Avez-vous des outils pour évaluer l'activité ?       OUI      Lesquels ? .....

NON

Avez-vous des outils de recueil de données ?       OUI      Lesquels ? .....

NON

*Merci de joindre vos modèles si possible ;*

Seriez-vous intéressé pour participer à la mise en place d'une commission « qualité de vie » :

OUI

NON Pourquoi ? .....

- **4 - Suggestions – commentaires** : (problèmes de fonctionnements, désir de formation, attente vis à vis du COREVIH sur ce thème, etc.)